

## RDC : Kabila pourra se maintenir si la présidentielle est reportée

@rib News, 11/05/2016 â€“ Source Reuters Joseph Kabila (photo) pourra rester au pouvoir après la fin de son mandat si son administration n'est pas en mesure d'organiser l'élection présidentielle prévue en novembre, a estimé mercredi la plus haute juridiction de la République démocratique du Congo (RDC). La Constitution interdit au chef de l'Etat de se présenter au terme de son second mandat, qui s'achève en décembre, mais le scrutin de novembre sera probablement reporté en raison de problèmes logistiques et budgétaires.

Pour l'opposition, ces problèmes constituent un simple prétexte pour permettre à Joseph Kabila de se maintenir à la présidence. "L'article 70, alinéa 2 (de la Constitution) autorise le président de la République (...) à se maintenir jusqu'à l'investiture d'un nouveau président élu", a déclaré Benoît Lwamba Bindu, président de la Cour constitutionnelle. À Lubumbashi, deuxième ville du pays située dans le Sud, la police a fait usage de gaz lacrymogène pour disperser plusieurs milliers de partisans de l'opposant Moïse Katumbi, candidat à l'élection présidentielle, qui était entendu par la justice. L'ancien gouverneur du Katanga, qui avait déjà comparu la veille, est soupçonné de "recrutement de mercenaires".